

Magasins en chaîne.—Durant la dernière décade les magasins en chaîne sont arrivés à occuper une place importante dans le champ de distribution. Le Bureau Fédéral de la Statistique classifie comme magasins en chaîne toutes les organisations de détail opérant quatre unités ou plus, à l'exception des magasins à rayons. Le nombre de chaînes de magasins relevées chaque année dépend donc non seulement de la création ou de la disparition de maisons de commerce mais aussi du nombre d'unités en opération. Comme un minimum de quatre magasins est requis pour qu'une maison de commerce soit classifiée comme une chaîne la réduction du nombre d'unités au-dessous de ce niveau déplace automatiquement cette maison du groupe des magasins en chaîne. Dans un effort pour obtenir des informations comparatives sur les magasins en chaîne, un dépouillement soigneux a été fait du recensement et des autres rapports de 1923. Les données ainsi relevées ne fournissent pas des chiffres complets sur les magasins en chaîne durant cette année mais les chiffres du tableau 36 donnent quelque indication de la croissance des magasins en chaîne entre 1923 et 1930 pour les genres de commerce dans lesquels ces chaînes ont tenu des positions importantes.

36.—Nombre de chaînes et de magasins en chaîne dans des genres choisis d'affaires, 1923, 1930 et 1934.

Genres d'affaires.	1923.		1930.		1934.	
	Chaînes.	Magasins en chaîne.	Chaînes.	Magasins en chaîne.	Chaînes.	Magasins en chaîne.
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Bonbons et confiseries.....	6	65	14	163	10	166
Épiceries et épiceries avec comptoir de viande.....	32	640	66	2,004	74	2,159
Boucheries.....	13	154	21	214	12	151
Merceries.....	4	18	10	94	7	64
Bazars, 5, 10 cents et \$1.....	3	122	15	313	14	360
Automobiles.....	4	36	10	76	5	41
Postes d'essence.....	5	177	28	646	27	732
Vêtement et lingerie pour hommes et garçons (y compris tailleurs).....	8	68	22	176	13	138
Magasins de vêtement et de lingerie.....	1	4	13	55	12	66
Lingerie pour femmes, accessoires (y compris articles de modistes).....	5	37	28	183	15	153
Chaussures.....	5	35	17	193	22	278
Quincailleries.....	8	37	13	70	14	72
Meubles.....	2	51	8	90	8	76
Radio et musique.....	5	51	7	73	2	19
Pharmacies.....	22	193	31	284	29	298
Bijoux et joyaux.....	1	6	3	23	2	24
Fournitures de bureau.....	10	75	16	171	12	138
Tabac.....	9	159	9	210	11	287
Sous-totaux.....	143	1,928	331	5,038	289	5,172
Bois et matériaux de construction.....	49	1,012	46	1,018	42	850
Totaux.....	192	2,940	377	6,056	331	6,022

Les ventes des magasins en chaîne constituent 17·7 p.c. du commerce total de détail en 1930 et 17·9 p.c. en 1934. Les chaînes d'épiceries et d'épiceries avec comptoir de viande forment 29·5 p.c. des ventes totales de ces genres d'affaires en 1930 et 32·8 p.c. en 1934. La proportion des ventes des chaînes aux ventes totales dans d'autres lignes de commerce l'année 1934 est: postes d'essence, 30·5 p.c.; magasins de chaussures, 29·8 p.c.; pharmacies, 19·5 p.c.; et magasins de meubles, 19·2 p.c. Des chiffres sommaires pour tous les magasins en chaîne au Canada sont donnés au tableau 37.

Indices mensuels des ventes de détail.—Depuis quelques années le Bureau Fédéral de la Statistique publie des indices mensuels de la valeur en dollars des